

Titre 1.6 Intégrité des compétitions sportives : Lutte contre le dopage

1. Définition

La lutte contre le dopage est une priorité essentielle pour les organisations sportives, qui visent à protéger l'intégrité des compétitions sportives. Le dopage porte atteinte au fair-play et pose d'importantes questions éthiques, ce qui donne lieu à une bataille constante entre ceux qui exploitent les progrès de la médecine pour améliorer les performances et les technologies de dépistage des drogues en constante évolution. L'Agence mondiale antidopage (AMA), créée en 1999, est un organisme international essentiel engagé en faveur d'un sport sans dopage. Financée à parts égales par le mouvement sportif et les gouvernements, l'AMA mène des efforts collaboratifs à l'échelle mondiale en menant des recherches scientifiques, en améliorant les procédures de dépistage et en promouvant l'éducation et le développement des capacités en matière de lutte contre le dopage.

Le Code mondial antidopage (le Code) est le principal instrument de l'AMA, régulièrement mis à jour pour répondre aux nouveaux défis, la dernière version datant de 2021. Il définit le dopage comme l'une des onze violations des règles antidopage, y compris l'utilisation de substances ou de méthodes interdites, et précise les domaines techniques et opérationnels par le biais de Standards internationaux. Le respect du Code est obligatoire pour le Mouvement olympique, et de nombreux sports non olympiques l'ont également adopté.

Les fédérations nationales (FN), bien que n'étant pas directement signataires du Code, doivent opérer conformément aux politiques antidopage de leur Fédération internationale (FI). Les FI adoptent et mettent en œuvre des politiques conformes au Code et aux normes internationales, exigeant que leurs fédérations nationales s'y conforment comme condition d'adhésion. Elles sont responsables de la planification et de la promotion de l'éducation antidopage, du signalement des violations et de la coopération avec les organisations nationales antidopage (ONAD) et d'autres organisations antidopage.

Les Comités nationaux olympiques (CNO), en tant que signataires du Code, jouent un rôle crucial mais limité dans les efforts de lutte contre le dopage. Ils veillent au respect du Code et des normes internationales, respectent l'autonomie des ONAD et appliquent les politiques antidopage au sein de leurs fédérations nationales. Les CNO collaborent également étroitement avec les ONAD et mettent en œuvre des politiques visant à faire respecter les normes antidopage.

Le CIO met l'accent sur la lutte contre le dopage dans son Agenda olympique 2020+5, en mettant l'accent sur le renforcement des droits des athlètes, la garantie d'un sport sûr et la protection des athlètes intègres. Pour respecter ces principes, les organisations sportives doivent adopter des stratégies antidopage solides, établir des procédures claires et garantir le respect du Code de l'AMA. Cela comprend la promotion de programmes d'éducation et de prévention, le soutien au sport propre et le maintien de mécanismes de signalement confidentiels. La coopération avec les OAD concernées, la formation continue et les évaluations régulières sont essentielles pour promouvoir la bonne gouvernance et l'intégrité dans le sport. En préservant le droit des athlètes à la vie privée et à des audiences équitables, les organisations contribuent à un environnement sportif juste et équitable.

2. Scénario idéal

CNO

L'organisation applique une politique stricte de tolérance zéro en matière de lutte contre le dopage, qui s'appuie sur des politiques, des règles, des règlements et des procédures complets. Elle se conforme pleinement au Code de l'AMA, aux normes internationales et à la législation nationale et supranationale en vigueur. Les procédures internes sont formellement établies et bien documentées, et respectent les dispositions relatives à la protection de la vie privée et des informations personnelles. Des membres du personnel désignés, tels que les responsables de l'intégrité, se voient attribuer des rôles et des responsabilités clairs pour superviser les mesures antidopage.

Les athlètes, leur entourage et les responsables sportifs sont protégés par des programmes de prévention et d'éducation rigoureux, dont l'efficacité est régulièrement évaluée. L'organisation fournit un soutien direct à ses membres et aux athlètes par l'intermédiaire de personnes de contact et d'informations de soutien pertinentes. En outre, elle collabore étroitement avec les organisations nationales antidopage (ONAD), d'autres organisations antidopage et des laboratoires antidopage indépendants.

Des mécanismes de signalement internes confidentiels sont en place pour toute violation des règlements de l'organisation. Ces mécanismes sont facilement accessibles et conçus pour minimiser le risque de représailles. L'organisation échange activement des informations avec les organisations antidopage (OAD) concernées et des tiers, tels que les organisateurs d'événements majeurs (OEM), les ONAD et l'ITA.

Des programmes d'éducation et de prévention, conformes au Standard international pour l'éducation de l'AMA, sont proposés aux sportifs, à leur entourage et à leurs entraîneurs. Des éducateurs antidopage sont mobilisés et des activités antidopage régulières sont menées lors d'événements conformément aux directives de l'AMA. L'efficacité du plan d'éducation est régulièrement évaluée en collaboration avec les ONAD et les Fédérations internationales.

Un système de signalement confidentiel est mis en place ou relié aux lignes directes de l'AMA ou de l'ONAD, garantissant un soutien clair. L'organisation défend activement la lutte contre le dopage et veille à ce que l'éducation antidopage soit un élément essentiel des programmes de développement des athlètes et des entraîneurs, avec des supports régulièrement mis à jour pour refléter les réglementations et les meilleures pratiques en vigueur.

Fédération

L'organisation applique une approche stricte de tolérance zéro en matière de lutte contre le dopage, appuyée par des politiques, des règles, des règlements, des procédures et des activités complètes. Elle se conforme pleinement au Code de l'AMA, aux normes internationales et à la législation nationale et supranationale pertinente. Les procédures internes sont bien documentées et conformes aux dispositions relatives à la protection de la vie privée et des informations personnelles. Des membres du personnel désignés, comme un responsable de l'intégrité, ont des rôles et des responsabilités clairs pour superviser les mesures antidopage.

Les athlètes, leur entourage et les responsables sportifs sont protégés par des programmes de prévention et d'éducation rigoureux, dont l'efficacité est régulièrement évaluée. L'organisation fournit un soutien

direct à ses membres et aux athlètes par l'intermédiaire de personnes de contact et d'informations de soutien pertinentes. En outre, elle collabore étroitement avec les organisations nationales antidopage (ONAD), d'autres organisations antidopage et des laboratoires antidopage indépendants. L'Agence de contrôle internationale gère les programmes antidopage des Fédérations internationales.

Des mécanismes de signalement internes confidentiels sont en place pour toute violation des règlements de l'organisation. Ces mécanismes sont facilement accessibles et conçus pour minimiser le risque de représailles. L'organisation échange activement des informations avec les organisations antidopage (OAD) concernées et des tiers, tels que les organisateurs d'événements majeurs (OEM), les ONAD et l'ITA.

Une stratégie antidopage complète est adoptée, comprenant des procédures établies et documentées en matière de règles, de réglementations, de gestion des cas, de prévention et d'éducation. La stratégie est régulièrement revue pour garantir sa conformité avec le Code de l'AMA, les normes internationales, les règlements des ONAD et la législation applicable.

Des programmes d'éducation et de prévention, conformes au Standard international pour l'éducation de l'AMA, sont proposés aux sportifs, à leur entourage et à leurs entraîneurs. Des éducateurs antidopage sont mobilisés et des activités antidopage régulières sont menées lors d'événements conformément aux directives de l'AMA. L'efficacité du plan d'éducation est régulièrement évaluée en collaboration avec les ONAD et les Fédérations internationales.

L'organisation veille à ce que l'éducation antidopage soit un élément essentiel des programmes de développement des athlètes et des entraîneurs, avec des supports régulièrement mis à jour pour refléter les réglementations et les meilleures pratiques en vigueur. L'organisation défend activement la lutte contre le dopage et promeut un système de signalement confidentiel ou des liens vers les hotlines centrales de l'AMA ou des ONAD avec un soutien clair.

3. Risques

- Violations des règles antidopage des sportifs ou de leur entourage (volontairement ou accidentellement).
- Mauvaise gestion des cas suspects.
- Actions non conformes aux droits de l'homme contre les auteurs présumés et les victimes.
- Atteinte à l'équité et imprévisibilité des compétitions sportives.
- Réticence des athlètes ou d'autres acteurs à dénoncer les actes répréhensibles.
- Stigmatisation des sportifs.
- Atteinte à l'image publique ou atteinte à la réputation.
- Perte de parrainage ou de fonds publics entraînant une instabilité financière.
- Baisse de l'intérêt des fans et possible diminution de la participation.
- Baisse du personnel et des bénévoles.
- Baisse d'intérêt des médias et des sponsors.
- Vulnérabilité aux organisations criminelles.

4. Instruments et éléments clés

Instruments	Éléments clés
<p>Politique antidopage : règles et règlements</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Conformité au Code antidopage de l'AMA . • Conformité à la législation nationale et supranationale. • Exiger que les règles et politiques de vos membres soient conformes au Code de l'AMA et aux Standards internationaux (par exemple condition d'adhésion). • Respecter l'autonomie des Organisations Nationales Antidopage. • Coopérer avec les organisations antidopage responsables (AMA, NADO). • Respecter l'indépendance de fonctionnement des laboratoires. • Programmes éducatifs pour les sportifs et leur entourage (voir également instrument séparé). • Des règles et procédures claires sur la manière d'agir au sein de l'organisation en cas de violation des règles antidopage, couvrant les procédures disciplinaires, la stratégie médiatique, la divulgation, la confidentialité, etc. • Identification des personnes responsables au sein de votre organisation (par exemple, responsable de l'intégrité – voir également l'instrument séparé).
<p>Politique antidopage : responsable intégrité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Membre du personnel officiellement désigné comme point de contact unique pour les questions et problèmes liés au dopage (par exemple, responsable de l'intégrité). • Description claire du rôle et des responsabilités ainsi que du lien avec d'autres organes au sein de l'organisation (par exemple, organes disciplinaires, commission médicale, etc.). • Le poste et les coordonnées sont clairement communiqués aux membres et aux intervenants externes. • Échanges réguliers avec l'ONAD et d'autres organisations antidopage compétentes. • Échange régulier avec l'Agence Internationale de Tests.
<p>Politique antidopage : programme d'éducation et de prévention</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Programmes de sensibilisation : des programmes robustes de prévention et d'éducation doivent être obligatoires pour les athlètes, leur entourage et tous les responsables sportifs, y compris les juges et les arbitres. • Conformité claire avec le Standard international de l'AMA pour l'éducation . • Coopération avec l'ONAD. • Planification, mise en œuvre et évaluation d'un programme éducatif pour votre/vos groupe(s) cible(s). • Fourniture de ressources, y compris l'utilisation des ressources existantes en matière d'éducation par l'AMA et d'autres organisations.

	<ul style="list-style-type: none"> • Veiller à ce que les athlètes et le personnel d'encadrement des athlètes qui participent à des compétitions sportives internationales (par exemple, Jeux olympiques, Championnats du monde, etc.) reçoivent une formation antidopage.
<p>Politique antidopage : hotline / système de signalement confidentiel</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Indiquez une personne de contact au sein de votre organisation ou un lien vers une hotline centrale ou un système de signalement confidentiel (par exemple, l'AMA ou l'ONAD). • Définition et informations sur le type de soutien (par exemple, questions pratiques, coordonnées, conseils, mécanisme de signalement, etc.). • Confidentialité (voir également Norme internationale pour la protection de la vie privée et des renseignements personnels). • Prévention des représailles.

5. Exemples de bonnes pratiques

Exemple de « Politique antidopage » et « Hotline »

Organisation : Comité international olympique (CIO)

Description : Le Comité international olympique (CIO) a mis en place une politique de tolérance zéro pour lutter contre le dopage, en tenant pour responsables toute personne impliquée dans l'utilisation ou la distribution de substances interdites. L'approche du CIO met l'accent sur la prévention par la détection et la dissuasion, ainsi que sur l'éducation des athlètes et de leur entourage. Le Comité international olympique (CIO) applique des règles antidopage spécifiques pour chacune de ses compétitions, alignées sur le Code de l'AMA, détaillant les règlements pour les athlètes et le personnel accrédité, ainsi que la délégation d'autorité à des organismes tels que l'Autorité internationale de contrôle (ACI). Le CIO applique une politique de non-piqûre dans toutes ses épreuves, avec des exceptions uniquement dans des circonstances particulières. En outre, le programme de réattribution des médailles du CIO offre aux athlètes dont les médailles ont été réattribuées une sélection de six options pour reconnaître leurs réalisations. Pour les questions liées à l'intégrité, y compris le dopage, le CIO propose une hotline d'intégrité et de conformité, bien qu'il conseille de contacter l'Agence mondiale antidopage ou les autorités nationales/régionales compétentes pour les rapports spécifiques au dopage.

Informations complémentaires : [Contrôles olympiques – L'AMA et le CIO luttent contre le dopage \(olympics.com\)](#)

Exemple de « Politique antidopage » et « Hotline »

Organisation : Agence internationale pour l'intégrité du tennis (ITIA)

Description : L'Agence internationale pour l'intégrité du tennis (ITIA) dispose de toute l'autorité et de l'autonomie nécessaires pour s'acquitter de ses tâches déléguées au nom de la Fédération internationale de tennis (ITF), en garantissant le respect du Programme antidopage du tennis, du Code de l'AMA et des normes internationales, tandis que l'ITF reste responsable devant l'AMA du respect de ces

réglementations. L'ITIA applique les règles à un large éventail d'événements, notamment les tournois du Grand Chelem, de la WTA, de l'ATP, des Jeux olympiques, des Jeux paralympiques, de la Coupe Davis, de la Coupe Billie Jean King, de la Coupe Hopman et de l'ITF. Le Programme est notamment formalisé par le règlement d'application 4 des statuts de l'ITF, renforçant son cadre juridique et spécifiant les responsabilités des fédérations nationales, dont certaines sont des conditions préalables à l'adhésion à l'ITF. Des informations complètes sur le Programme, notamment les règles, la localisation, la formation et les décisions récentes, sont accessibles sur un site Web dédié qui propose également un système de signalement. De plus, l'ITF a lancé une application antidopage du tennis conçue pour les joueurs et leurs équipes de soutien, offrant des mises à jour sur les activités et les réglementations antidopage.

Informations complémentaires : [ITIA - Antidopage et](#)

Exemple « Politique antidopage » et « campagne d'éducation et de prévention »

Organisation : Fédération équestre internationale (FEI)

Description: La Fédération équestre internationale (FEI) a mis en place une politique antidopage complète qui couvre à la fois les athlètes humains et les chevaux. Son site Web héberge une série de documents, notamment des ressources de l'AMA telles que le Code de l'AMA et la liste des substances interdites, ainsi que des documents spécifiques à la FEI comme les règles antidopage de la FEI. Une fonctionnalité notable est la « boîte à outils pour un sport propre », une ressource éducative conçue pour aider les fédérations nationales et les acteurs équestres à familiariser les athlètes et leurs équipes de soutien avec les réglementations et procédures antidopage. Cette boîte à outils comprend des vidéos interactives sur des sujets tels que les procédures de test, un questionnaire interactif, un glossaire et un centre de ressources. Elle est disponible gratuitement en téléchargement sur le site Web de la FEI dans plusieurs langues, dont l'anglais, le français, le russe et l'espagnol.

Informations complémentaires : [Accueil Sport propre de la FEI | FEI](#) ; [Boîte à outils pour un sport propre | FEI](#)

Exemple « Campagne d'éducation et de prévention »

Organisation: Agence mondiale antidopage (AMA)

Description: L'AMA propose une variété d'initiatives éducatives conçues pour soutenir la communauté antidopage, guidées par plusieurs principes clés. L'éducation est stratégiquement positionnée comme un élément central de tout programme antidopage, avec des efforts visant à favoriser une culture du sport propre en engageant les parties prenantes et en reconnaissant que les athlètes commencent leur carrière sans dopage. L'AMA améliore l'accès à l'éducation pour les athlètes et leurs équipes de soutien grâce à son réseau éducatif mondial et local et à diverses solutions éducatives. L'organisation s'efforce d'améliorer la qualité des programmes d'éducation et de formation en mettant en œuvre des politiques et des normes d'éducation rigoureuses. Elle renforce également les capacités de la communauté du sport propre grâce aux opportunités de formation et de développement offertes par ses académies du sport propre. Lancée en janvier 2018 et mise à jour en janvier 2021, la plateforme d'éducation et d'apprentissage antidopage (ADEL) de l'AMA est une ressource centralisée conçue pour fournir des solutions éducatives aux athlètes, entraîneurs, professionnels de la santé, praticiens des organisations antidopage (OAD), chercheurs et autres membres de la communauté du sport propre. La plateforme mise

à jour propose une interface modernisée avec des visuels améliorés conçus pour impliquer les athlètes et la communauté sportive propre au sens large. ADEL offre une gamme de fonctionnalités clés, notamment des programmes de formation spécifiques à chaque rôle pour diverses parties prenantes telles que les athlètes internationaux, les athlètes talentueux, les entraîneurs de haut niveau et les parents d'athlètes d'élite.

Informations complémentaires :

[Initiatives en matière d'éducation | Agence mondiale antidopage \(wada-ama.org\)](#)

[À propos d'ADEL | Agence mondiale antidopage \(wada-ama.org\)](#)

Exemple « Campagne d'éducation et de prévention » et « Hotline »

Organisation : Comité national olympique des Pays-Bas (NOC*NSF)

Description : Aux Pays-Bas, les problèmes de dopage sont gérés en vertu du droit disciplinaire plutôt que du droit pénal, l'Institut de droit du sport (ISR) gérant les affaires disciplinaires au nom des associations sportives. La sanction standard pour les violations des règles antidopage est une interdiction de quatre ans, avec des réductions ou des augmentations potentielles en fonction de circonstances atténuantes ou aggravantes. Pour soutenir la prévention et l'éducation, le programme antidopage néerlandais comprend environ 3 000 contrôles antidopage annuels et met l'accent sur les initiatives éducatives pour les athlètes et les entraîneurs. L'Autorité antidopage organise des réunions d'information, propose des cours d'apprentissage en ligne et fournit l'application d'information sur le dopage pour aider à vérifier le contenu dopant des médicaments et des compléments alimentaires. Ces efforts visent à sensibiliser, à prévenir les violations involontaires et à garantir que les athlètes et le personnel d'encadrement comprennent leurs droits et obligations en vertu du Code.

Informations complémentaires : [Sport sans dopage - NOCNSF](#)

Exemple de « Politique antidopage » et « Hotline »

Organisation : Fédération Cycliste Internationale (UCI)

Description: En octobre 2013, l'UCI a créé le Service juridique antidopage (LADS) afin de gérer de manière indépendante les résultats et les procédures disciplinaires pour les cas antidopage relevant de sa juridiction. Fonctionnant en tant qu'unité distincte de la direction de l'UCI, le LADS garantit son indépendance et prévient les conflits d'intérêts, préservant ainsi l'intégrité du processus antidopage dans le cyclisme. L'unité adhère à des règles strictes régissant ses interactions avec les employés et la direction de l'UCI, garantissant ainsi son impartialité. Le LADS collabore étroitement avec le cabinet juridique externe Lévy Kaufmann-Kohler à Genève, en le consultant sur toutes les décisions importantes, qui sont documentées par écrit afin de maintenir la responsabilité et de fournir une piste d'audit claire. Les responsabilités du LADS englobent la gestion des procédures de violation des règles antidopage, la gestion des résultats des manquements aux obligations de localisation, la rédaction et la modification des règlements antidopage, le conseil sur les questions juridiques connexes et la supervision de la communication et de l'éducation sur les questions antidopage. Tout motif raisonnable de suspicion de dopage peut être signalé via REVEAL, la plateforme de dénonciation de l'Agence de contrôle

internationale, qui permet un signalement anonyme et sécurisé tout en soutenant activement les enquêtes sur les violations des règles antidopage ou les comportements criminels.

Informations complémentaires : [Antidopage | UCI](#)

Exemple « Éducation pour les athlètes »

Organisation : Comité paralympique international (IPC)

Description : L'IPC reconnaît les organisations nationales antidopage (ONAD) et les organisations régionales antidopage (ORAD) comme les autorités en matière d'éducation au sport propre dans leurs pays respectifs. L'IPC reconnaîtra les activités éducatives des ONAD et des ORAD qui répondent aux normes internationales d'éducation (ISE) pour les sportifs du groupe cible enregistré (RTP) et autres. Ces activités peuvent inclure des programmes d'apprentissage en ligne ou des ateliers en personne. Les sportifs du groupe cible enregistré sont tenus de suivre une activité éducative reconnue au moins tous les deux ans. Pour faciliter l'accès au matériel éducatif, l'IPC fournit non seulement le matériel éducatif de l'AMA, mais également d'autres sources reconnues .

Informations complémentaires : [Antidopage – Éducation \(paralympic.org\)](#)

Exemple de « Guide pédagogique »

Organisation : Agence internationale de contrôle (ITA)

Description: L'ITA a publié un guide complet destiné aux Comités Nationaux Olympiques (CNO) en vue des Jeux Olympiques de Paris 2024, conçu pour les aider à s'acquitter de leur responsabilité d'éduquer les athlètes et le personnel d'encadrement des athlètes en collaboration avec leur organisation nationale antidopage. Développé en collaboration avec le CIO et soutenu par l'AMA, le guide est divisé en plusieurs sections, notamment des ressources pédagogiques, des conseils et des stratégies pour dispenser une éducation antidopage, le rôle des éducateurs, des outils de communication et des méthodes de suivi et d'évaluation. Il comprend également des listes de contrôle pour les athlètes et le personnel d'encadrement afin de s'assurer qu'ils sont parfaitement préparés à concourir de manière propre aux Jeux.

Informations complémentaires :

[Guide pédagogique du CNO pour Paris 2024 \(ita.sport \)](#)

[Guide CNO Paris2024.pdf \(ita.sport \)](#)

6. Étapes vers le niveau suivant

CNO

Au niveau 2 ★★ « Émergent »	Au niveau 3 ★★★ "Développement"	Au niveau 4 ★★★★ "Établi"	Au niveau 5 ★★★★★ "Intégré"
<ul style="list-style-type: none"> Discutez de la menace du 	<ul style="list-style-type: none"> Développer une stratégie globale 	<ul style="list-style-type: none"> Assurez le respect de votre cadre 	<ul style="list-style-type: none"> Échanger avec les OAD et les tiers

<p>dopage au sein/pour votre organisation lors d'une réunion du conseil d'administration et des moyens de gérer les cas de dopage qui surviennent et évaluez les attentes et le rôle de votre organisation dans la lutte contre le dopage.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Désignez un membre du conseil d'administration comme personne responsable au sein de votre organisation en tant que point de contact pour les questions de dopage et pour suivre les mesures antidopage alignées sur les attentes et le rôle de l'organisation. • Identifiez les organisations antidopage concernées et établissez des contacts avec votre ONAD. 	<p>pour fournir un soutien aux organisations membres en rendant l'information accessible.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurez-vous que vos procédures internes respectent les principes de confidentialité et de protection des informations personnelles (conformément au Règlement général sur la protection des données et à la norme interne de votre organisation). • Nommer un membre du personnel comme personne responsable des questions de dopage (responsable de l'intégrité). • Distribuez des supports d'information de base de l'AMA ou d'autres organisations (brochures, dépliants) lors d'événements pour informer les athlètes sur le dopage et proposez des ateliers ou des 	<p>juridique national et supranational.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réfléchissez au soutien que votre organisation offre à vos membres. • Créer un environnement favorable où les athlètes et les entraîneurs sont encouragés à signaler leurs problèmes de dopage sans crainte de représailles. • Mettre en place un système de signalement et fournir un lien vers le portail NADA pour la dénonciation d'irrégularités (si disponible). • Inclure des activités supplémentaires dans le plan éducatif, par exemple l'apprentissage en ligne obligatoire, des ateliers de sensibilisation aux valeurs du sport, etc. • Mettre en place une formation antidopage obligatoire pour tous les athlètes et entraîneurs en début de saison. 	<p>concernés, par exemple les OGM, les ONAD et les ITA.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Offrir des programmes d'éducation et de prévention entièrement conformes à la norme interne de l'AMA pour l'éducation des athlètes, de l'entourage et des entraîneurs. • Collaborez avec les éducateurs antidopage et menez régulièrement des activités antidopage lors de vos événements, conformément aux directives de l'AMA en matière d'éducation. Réalisez des évaluations régulières de l'efficacité du plan d'éducation et collaborez étroitement avec les ONAD et les FI. • Mettez en place un système de signalement confidentiel ou établissez un lien avec les hotlines centrales de l'AMA ou de votre ONAD avec un support clair.
--	--	---	--

	<p>séminaires dans le cadre de vos événements pour présenter les principes antidopage.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préparer un plan d'éducation avec des activités de base, c'est-à-dire ADEL, NADO et des informations en coordination avec le NADO responsable. 	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer des échanges réguliers d'informations avec l'ONAD ou d'autres autorités compétentes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Défendre activement la lutte contre le dopage. • Veiller à ce que l'éducation antidopage soit un élément essentiel des programmes de développement des athlètes et des entraîneurs avec du matériel régulièrement mis à jour pour refléter les réglementations en vigueur et les meilleures pratiques.
--	---	--	---

Fédération

Au niveau 2 ★★ « Émergent »	Au niveau 3 ★★★ "Développement"	Au niveau 4 ★★★★ "Établi"	Au niveau 5 ★★★★★ "Intégré"
<ul style="list-style-type: none"> • Discutez de la menace du dopage au sein/pour votre organisation lors d'une réunion du conseil d'administration et des moyens de gérer les cas de dopage qui surviennent et évaluez les attentes et le rôle de votre organisation dans la lutte contre le dopage. • Désignez un membre du conseil 	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer une stratégie globale de gestion des cas de dopage signalés et apporter un soutien aux enquêtes de la FI. • Assurez-vous que vos procédures internes respectent les principes de confidentialité et de protection des informations personnelles (conformément au Règlement général sur la protection des données et à la norme interne de 	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer une stratégie antidopage globale au sein du Conseil, décrivant clairement les règles et règlements, les procédures de gestion des cas et les sanctions. • Adopter des politiques antidopage conformes au Code de l'AMA et signaler toute violation des règles à leur FI et à leur ONAD. 	<ul style="list-style-type: none"> • Adopter une stratégie antidopage à part entière, comprenant des procédures établies et documentées sur tous les aspects, y compris les règles et règlements, les cas gestion, prévention et éducation. • Veiller à ce que la stratégie soit entièrement conforme au Code de l'AMA et au Règlement international.

<p>d'administration comme personne responsable au sein de votre organisation en tant que point de contact pour les questions de dopage et pour suivre les mesures antidopage alignées sur les attentes et le rôle de l'organisation.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les acteurs pertinents dans la lutte contre le dopage et créer des liens, c'est-à-dire les Fédérations Internationales. 	<p>vosre organisation).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nommer un membre du personnel comme personne responsable des questions de dopage (responsable de l'intégrité). • Distribuez des supports d'information de base de l'AMA ou d'autres organisations (brochures, dépliants) lors d'événements pour informer les athlètes sur le dopage et proposez des ateliers ou des séminaires dans le cadre de vos événements pour présenter les principes antidopage. • Préparer un plan d'éducation avec des activités de base, c'est-à-dire ADEL, NADO et des informations en coordination avec l'IF concernée. 	<ul style="list-style-type: none"> • Assurez le respect de votre cadre juridique national et supranational. • Réfléchissez au soutien que votre organisation offre à vos membres. • Créer un environnement favorable où les athlètes et les entraîneurs sont encouragés à signaler leurs problèmes de dopage sans crainte de représailles. • Mettre en place un système de signalement et fournir un lien vers le portail NADA pour la dénonciation d'irrégularités (si disponible). • Inclure des activités supplémentaires dans le plan éducatif, par exemple l'apprentissage en ligne obligatoire, des ateliers de sensibilisation aux valeurs du sport, etc. • Mettre en place une formation antidopage obligatoire pour tous les athlètes et 	<p>Normes, avec les règlements de l'ONAD et avec la législation nationale et supranationale.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examiner régulièrement la conformité avec le Code de l'AMA, les normes internationales, Règlements de l'ONAD et législation applicable. • Échanger avec les OAD et les tiers concernés, par exemple les OGM, les ONAD et les ITA. • Offrir des programmes d'éducation et de prévention entièrement conformes à la norme interne de l'AMA pour l'éducation des athlètes, de l'entourage et des entraîneurs. • Collaborez avec les éducateurs antidopage et menez régulièrement des activités antidopage lors de vos événements, conformément aux programmes d'éducation de l'AMA. Réalisez des
---	---	---	---

		<p>entraîneurs en début de saison.</p> <ul style="list-style-type: none"> Assurer des échanges réguliers d'informations avec le SI ou d'autres autorités compétentes. 	<p>évaluations régulières de l'efficacité du plan d'éducation et collaborez étroitement avec les ONAD et les FI.</p> <ul style="list-style-type: none"> Mettez en place un système de signalement confidentiel ou établissez un lien avec les hotlines centrales de l'AMA ou de votre ONAD avec un support clair. Défendre activement la lutte contre le dopage. Veiller à ce que l'éducation antidopage soit un élément essentiel des programmes de développement des athlètes et des entraîneurs avec du matériel régulièrement mis à jour pour refléter les réglementations en vigueur et les meilleures pratiques.
--	--	--	---